

 <p><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> Liberté Égalité Fraternité</p> <p><b>FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE</b></p>	 <p><b>LEX SOCIÉTÉ</b> ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE</p>  <p><b>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</b></p>	<p><b>Année Universitaire 2022-2023</b></p>    <p><b>DIGITAL SYSTEMS FOR HUMANS</b></p> <p><b>Gredeg</b> Groupe de recherche en Droit, Économie et Gestion</p> 
<p>MASTER Mention : « Droit des affaires »</p>		
<p><b>Droit de la Propriété Intellectuelle et des Nouvelles Technologies</b> <b>En ALTERNANCE</b></p>		
<p>Responsables : Thierry MARTEU et Amelle GUESMI</p>		
  <p>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR É P U R E MÉDITERRANÉE</p>		

Master adossé au GREDEG (Groupe de recherche en droit économie gestion) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS

### Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies » a pour objectif d'offrir une formation complète et approfondie aux différents outils de la propriété intellectuelle appliqués aux nouvelles technologies et, en particulier, aux technologies de l'information et de la communication. De nombreux aspects sont abordés, dans une démarche pluridisciplinaire qui permet d'étudier toutes les problématiques liées à la protection, la gestion, la valorisation et la défense des biens immatériels. Des modules de formation complémentaires et optionnels sont proposés : Digital Business (SKEMA), Innovation and design thinking (Disrupt@UCA), Web Privacy (INRIA), Introduction to scientific research and experimentation (ED STIC UCA), Computational Linguistics (UCA).

### Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs professionnels du Droit des Affaires, spécialisés en propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies : juristes chargés de valoriser les créations intellectuelles d'entreprise, chargés de valorisation en entreprise publique ou privée, juristes partenaires de la gestion de l'innovation, responsables de services de propriété intellectuelle, responsables juridiques des systèmes d'information au sein des entreprises privées et publiques, juristes au sein d'entreprise, juristes dans des cabinets d'avocats, spécialistes de la veille juridique.

### Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « DPINT » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

**Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit des affaires de Nice (e-candidat).**

**Étudiants du M1 droit des affaires de Nice :** après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants. Accès aux étudiants handicapés

### Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Renseignement auprès du service de la Formation Continue.

Tel. 04 89 15 21 50 - Web : <https://univ-cotedazur.fr/formation-continue-2>

### Préparer le Master en alternance

### FICHE RNCP 34127

Il est possible de préparer ce Master en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprise.

Tél. +33(0)4.89.15.25.56. Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

### Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels.

La formation comprend des enseignements en français et en anglais, théoriques et pratiques (avec des séminaires animés par des professionnels ainsi qu'un test final en anglais : TOEIC), dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de Septembre au mois d'avril.

La durée de la formation est de 12 mois et compte 324h, (hors DS4H) heures de cours en présentiel.

Description de la formation Semestre 3	Heures Ensgt	Type de contrôle	Enseignants	Coef.
<b>UE1 Fondamentaux de la PI</b>	<b>3 ects</b>			
Droit des logiciels	6	Test de positionnement de 30 mn pour chaque ECUE	Sophie Druffin Bricca	1
Droit d'auteur	6		Fabrice Siiriainen	1
Droit des brevets	6		Jean-Pascal Decobert Nicolas Hautier	1
Droit des marques	6		Lauriane Garcia	1
<b>UE2 Droits Approfondis de la PI</b>	<b>6 ects</b>			
Droit comparé PI	10	CT/Ecrit 1h	Thibault Marmonnier Allison Brizio-Delaporte	1
Droit douanier	10	CT/Ecrit 1h	Sophia Khales	1
Droit international privé	10	CT/Ecrit 1h	Fabrice Siiriainen	1
Droit international de la PI	20	CT/Ecrit 2h	Sophie Druffin Bricca Segolene Luherne Aline Dosdat Thibault Marmonnier	1
Droit PI et Concurrence	20	CT/Ecrit 2h	Fabrice Siiriainen	1
Droit du Travail et PI	10	CT/Ecrit 1h	Aurélien Guidat	1
Stratégie du contentieux	10	CT/Ecrit 1h	Isabelle Filipetti	1
<b>UE3 Outils de la PI</b>	<b>3 ects</b>			
Business Plan	10	CT/Ecrit 1h	Laurence Benhamou	1
Financement innovations	10	CT/Ecrit 1h	Cédric Palazzetti	1
Fiscalité de l'immatériel	10	Oral/15mn	Philippe Luppi	1
Management de la PI	10	CT/Ecrit 1h	Jean-Pascal Decobert	1
<b>UE4 Droit des NT</b>	<b>6 ects</b>			
Justice Prédicative et Algorithme* ( <i>mutualisé avec M2 DAGD</i> )	20	CT/Ecrit 1h	Julie Charpenet	1
Droit de l'internet	20	CT/Ecrit 1h	Isabelle Filipetti Anthony Bono Claire Corona	1
Droit Pénal des NT	10	CT/Ecrit 1h	Fabienne Ghelfi	1
Protections des données à caractère personnel	20	CT/Ecrit 1h	Isabelle Cantero	1
<b>UE5 Pratiques Contractuelles</b>	<b>3 ects</b>			
Séminaires techniques	10	CT/Ecrit 1h	Jean-Sylvestre Bergé	1
Contrats Infos et électro	20	CCI	Pascal Agosti	1
Négociations & rédaction C	10	CT/Ecrit 1h	Irène Choukri	1
<b>UE6 Anglais de la PI</b>	<b>3 ects</b>			
Legal issues 3	60	CC/CT écrit 3h	Lynsey Redfern	2
<b>UE7 Projet tutoré</b>	<b>3 ects</b>			2
Projet tutoré		CT/Oral 30mn		2
Projet DS4H S3		CCI		2
<b>UE OPTIONNELLE</b>	<b>3 ects</b>			1
UE Option alternant (Evaluation entreprise)				1
UE Mineures DS4H S3	24	CCI		1
<b>Total (hors DS4H)</b>	<b>324h</b>			

Description de la formation Semestre 4	Heures Ensgt	Type de contrôle	Enseignants	Coef.
<b>UE9 Projet Professionnel et de Recherche</b>	<b>30 ects</b>			
Stage en entreprise, rapport de stage et soutenance		CT/Oral soutenance		4

Elément facultatif semestriel : Activités bonus (max : 0,25 points)

### Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. Dans toutes les unités, les cours donnent chacun lieu à un contrôle terminal : écrit ou oral noté sur 20, sauf le cours « Contrats informatiques et électroniques » évalué en contrôle continu, noté sur 20 et « Legal issues » évalué en contrôle continu et un contrôle terminal, noté sur 40.

En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Le rapport et sa soutenance suite au contrat en entreprise sont notés sur 80.

L'étudiant doit obligatoirement rédiger et soutenir un rapport d'alternance. Les soutenances ont lieu en septembre de l'année suivant l'année d'inscription.

La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. Les semestres ne se compensent pas. **Il y a une session d'examen par an.** Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

Pour obtenir le grade de Master, Mention Droit des affaires, Parcours « Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les crédits nécessaires répartis dans les différentes unités.

### Bibliographie et modalités d'accès à un environnement numérique de travail

Accès dès l'inscription à l'ENT avec Moodle, livres numériques EDT

### Moyens techniques

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas

### Coût de la formation en alternance

14€/heure (tarif 2021-22). Devis sur demande auprès du CFA 04.91.14.06.08

**TAUX DE REUSSITE : 85.71%**

**TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE à 6 mois : 44.4% en emploi, 33.3% en étude, 22.2% en recherche d'emploi**

### Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

### Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

### Contact

#### Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : [droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr](mailto:droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr) | Web : [droit.univ-cotedazur.fr](http://droit.univ-cotedazur.fr) <https://ds4h.univ-cotedazur.fr/>